

écco



EDITION FRANCAISE

ECO est publié par les Organisations non gouvernementales depuis la Conférence environnementale de Stockholm en 1972. Cet exemplaire est produit de façon collective par les groupes du Réseau Action Climat mondial présents à COP13 - MOP3, Bali, Décembre 2007.

Bali cherche leaders

Pour que les négociations conduisent à un solide mandat de Bali, les gouvernements doivent exercer un leadership clair et courageux.

ECO a bien noté les déclarations faites ces deux derniers jours par l'Alliance des petits Etats insulaires en développement (APEID) qui appelait à des réductions d'émissions entre 50 et 85% d'ici 2050 et limiter ainsi l'augmentation de température bien en deçà de 2°C. Cette déclaration, avec celle de l'Union européenne (UE), sur un accord post-2012 global et cohérent d'ici 2009, contraste malheureusement avec les tactiques de plusieurs Parties pour freiner tout progrès...

Les interventions de l'APEID et de l'UE ont souligné les éléments clés qui conduiront à un robuste mandat de Bali. L'heure n'est plus aux pourparlers et pour rester pertinentes, les voies proposées telles que des « dialogues à durée indéterminée » doivent s'inscrire dans un processus de négociation sous la Convention et couvrir les éléments phares ou « blocs de construction » liés aux technologies, à l'adaptation, aux financements...

L'UE doit sortir rapidement de son chapeau l'objectif de la conférence de Vienne de réduction des émissions d'au moins 25 à 40% d'ici 2020, par rapport à 1990. Elle devra aussi, comme lors de la 4^e session du Groupe de Travail Spécial, compter sur l'aide de l'APEID mais aussi sur celle d'autres pays moins avancés.

Bali est le lieu pour passer de la théorie à la pratique. Des signaux encourageants sont envoyés par bon nombre de pays en développement tels que la Chine, le Brésil ou l'Afrique du Sud et par d'autres groupes régionaux majeurs comme le groupe africain, celui des pays les moins avancés et l'APEI.

ECO espère bien voir émerger un groupe de pays travaillant étroitement en commun pour orienter les discussions vers une issue positive la semaine prochaine !

Comme l'a souligné à maintes reprises l'APEI, éviter les impacts du changement climatique sur les petits Etats insulaires en développement doit constituer l'un des éléments clés du scénario de référence de l'accord post-2012.

REDD zone

Réduire les émissions issues de la déforestation et de la dégradation des forêts (REDD) est un sujet important pour nombre de participants à la Bali – en témoigne la plénière comble du SBSTA d'hier. Parmi les déclarations qui ont été faites, seules quelques Parties ont mentionné les personnes qui seront les plus affectées par le résultat de ces négociations : les quelques milliards d'individus qui dépendent directement des forêts pour vivre.

Ironiquement, les communautés locales et indigènes, qui ont les meilleures connaissances et intérêts dans la protection de la forêt, sont rarement consultées et autorisées à donner leur consentement en amont des décisions gouvernementales et intergouvernementales initiées pour « protéger » leurs habitats. Les fréquentes violations des terres et des droits locaux, la spéculation foncière, la saisie de terres et les conflits fonciers sont monnaie courante et trop souvent associés au développement des forêts.

La protection des forêts est loin d'être un sujet aisé. Les projets mis en place peuvent aboutir à un renforcement du contrôle des forêts par certaines autorités et compromettre les opportunités de développement en bloquant l'accès aux ressources pour les populations locales. Tous les projets de protection des forêts et de ses ressources sont directement liés à la façon dont les forêts sont gérées, à qui les gère, à qui y participe et à qui en bénéficie.

Toutes les approches pour réduire les émissions de la déforestation doivent soigneusement étudier les standards et garde-fous qui ont besoin d'y être intégrés pour garantir les droits des communautés locales et indigènes. Cela inclut le droit de participation dès le début du processus, celui de donner leur consentement préalable aux décisions qui affectent leurs droits et celui d'assurer que ces personnes reçoivent une part équitable des retombées.

ECO demande l'établissement et l'incorporation de standards solides dans la conception et le développement des politiques et mesures liés à la REDD.

Ces projets devront donc respecter les droits humains des populations locales, sans oublier la préservation de la haute qualité de conservation des forêts.

REMERCIEMENTS

Le Réseau Action Climat-France remercie le MEDAD, la Fondation Prince Albert II de Monaco et tous ceux qui ont participé à la rédaction de ce numéro : M. Créach, D. Vandaele, A. Chetaille, JF Nolet et l'équipe de ECO anglais.

ECO en français est disponible sur : www.rac-f.org

Transfert de technologies : après la théorie, la pratique !

Si nous voulons rester en dessous du seuil de 2°C de réchauffement, il est impératif de changer nos modes de production et de consommation d'énergie. La révolution énergétique est plus que nécessaire. Le développement et le transfert de technologies pour s'adapter aux impacts (désormais inévitables) du changement climatique doivent aussi être promus. Les solutions existent, surtout au Nord, mais également au Sud : n'oublions pas les savoir faire et pratiques développés depuis des millénaires par les populations locales face à la variabilité climatique ! Cependant les mesures manquent pour réorienter les flux d'investissements et mettre en place les cadres et mécanismes politiques appropriés. Les financements additionnels et les programmes de renforcement de capacités dans les pays en développement font aussi cruellement défaut.

Malheureusement, même si le transfert de technologies est considéré depuis de nombreuses années comme un élément clé pour l'équité et l'efficacité d'un futur régime climatique, il est resté trop longtemps cantonné à des discussions très techniques et théoriques.

Il est temps de passer à la pratique ! Les débats passionnés autour de l'inclusion du développement et du transfert de technologies dans l'agenda du SBI, souhaitée par les PED, l'ont bien démontré. Finalement, ces derniers ont eu gain de cause et ce transfert de technologies est désormais considéré comme une question de mise en œuvre et sort des discussions d'experts du SBSTA.

ECO espère que ces premiers débats au sein du SBI sauront générer l'élan nécessaire pour que le transfert de technologies devienne une réalité et ne soit plus l'arlésienne du mandat de Bali et du post-2012. La mise en place d'un groupe de contact obtenue tard hier soir par les pays en développement, est en tout cas de bon augure...

Vous avez dit additionnalité dans le MDP ?

L'additionnalité constitue le cœur du MDP, principe indispensable pour savoir si les réductions d'émissions auraient eu lieu en l'absence de ce projet. Cependant, les trois indicateurs supposés attester de l'additionnalité, tels que mentionnés dans le manuel *Tool for the demonstration and assessment of additionality* ne font pas toujours l'objet d'un examen minutieux. Ainsi, les évaluations financières telles que le faible taux de retour sur investissement peuvent facilement être manipulées et la définition de « pratiques communes » reste encore vague. L'additionnalité étant souvent difficile à prouver, le MDP souffre d'abus et s'expose aux critiques. Les projets MDP développés dans le domaine de l'énergie hydraulique et qui représentent plus d'un quart du portefeuille MDP, illustrent les limites du système. Plus d'un tiers d'entre eux étaient déjà terminés lors de leur enregistrement par le Conseil exécutif (CE) du MDP, la majorité des autres étaient déjà en cours de construction. Encore aujourd'hui, des grands projets d'énergie hydraulique, bientôt achevés, sont présentés pour l'obtention de crédits MDP.

Deux tiers des projets qui sont dans les tuyaux du MDP doivent bientôt être examinés par le CE. C'est le moment ou jamais pour ce dernier de passer ces projets au crible et d'envoyer un signal fort pour démontrer que le critère d'additionnalité est pris au sérieux.

Afin d'éviter que des projets non-additionnels soient enregistrés, le CE doit appliquer les mesures suivantes :

- ° Désigner de façon aléatoire des validateurs pour chaque projet ou bien demander au secrétariat de la Convention de les recruter. Cela permettrait d'éviter les conflits d'intérêts des validateurs, souvent incités à valider les projets de leur client
- ° Clarifier les critères et les procédures de validation, notamment la définition de « pratique commune » ;
- ° Améliorer l'étape du test d'additionnalité portant sur les obstacles à l'investissement
- ° Demander aux validateurs d'examiner de façon prudente la probabilité selon laquelle les projets n'auraient pu être menés sans le MDP.

Le Canada quitte-il le club des 4°C ?

Le ministre canadien de l'Environnement, John Baird, a déclaré hier au Parlement qu'une hausse de la température globale de plus de 2°C était inacceptable. Cette déclaration va exactement dans le sens contraire des récentes actions du gouvernement canadien... Comment l'abandon par le Canada de ses objectifs de Kyoto devient-il compatible avec la nécessité d'éviter tout réchauffement de plus de 2°C ? (surtout quand ce gouvernement place son objectif à l'horizon 2020, 10 ans après la date prévue !).

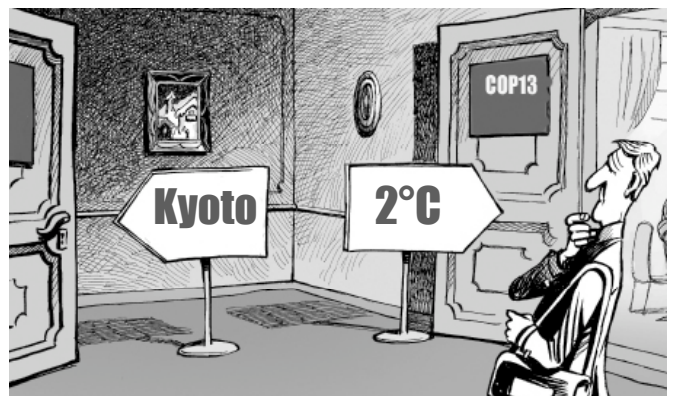
Parmi l'ensemble des messages contradictoires envoyés par les canadiens, on trouve celui du Premier ministre Harper au Sommet des chefs d'État du Commonwealth tenu le mois dernier, qui a déclaré que Kyoto était « une erreur qui ne devra pas être répétée ». Cette position s'est encore aggravée cette semaine par le soutien canadien de la proposition japonaise « au-delà de Kyoto », ainsi que dans son incapacité à comprendre ce que veut dire « responsabilité commune, mais différenciée » !

Si le Canada souhaite réellement limiter le réchauffement à 2°C, ECO lui suggère deux choses :

- ° Réduire ses émissions d'au moins de 25 à 40% d'ici 2020 par rapport au niveau de 1990. (en prenant note de l'année de référence 1990, laquelle est utilisée par le reste de la planète).

- ° Mettre en place une série d'actions domestiques pour réduire ses émissions. Selon Al Gore, l'actuel plan de réduction canadien est une « fraude totale et complète ».

Le ministre Baird soutient que le Canada est « leader » sur la question des changements climatiques. Pour ECO, la seule idée que le Canada pourrait suivre la voie des leaders serait une bonne raison de faire la fête. Un réchauffement global de plus de 2°C est inacceptable. Discuter, ici à Bali, des 2°C, sans tenir compte des implications l'est aussi !



D'après Chappatte - www.globeaction.com/dessin